

La dissuasion au XXI^e siècle

L'arme nucléaire a-t-elle encore un sens ?



Par Jean-François Fiorina
 Directeur
 de l'Ecole Supérieure
 de Commerce
 de Grenoble

L'arme nucléaire a profondément bouleversé l'art de la guerre en remplaçant l'incertitude, celle de la défaite ou de la victoire, par la certitude de l'apocalypse, et ainsi dissuader réellement un adversaire d'agir.

Depuis le discours de Prague de Barack Obama pour un "monde sans arme nucléaire" (2009), le concept de dissuasion tend à être remis en cause. Les arguments hostiles sont nombreux : son coût serait trop élevé (le nucléaire militaire français représente plus de 15 % des crédits d'équipement des armées), elle ne serait plus adaptée aux menaces du XXI^e siècle et offrirait même la possibilité d'un usage terroriste, quand sa promesse d'apocalypse constituerait une épée de Damoclès sur l'humanité autant qu'une source d'instabilité pour la planète... Le débat est loin d'être anodin car il touche, dans un contexte budgétaire difficile, le cœur de la politique de défense des grandes puissances. Avec son *Dictionnaire de la dissuasion*, Philippe Wodka-Gallien se propose de "compléter une information déjà très riche, sans avoir la prétention d'épuiser un dossier qui méritera pour longtemps encore un suivi toujours plus attentif", offrant ainsi une lecture utile à la compréhension du rôle et du fonctionnement de la doctrine de dissuasion.

L'ambivalence qui prévaut vis-à-vis de la dissuasion nucléaire n'est pas nouvelle. À ses débuts en France, l'arme nucléaire n'a fait consensus ni dans les partis politiques, ni au sein des armées, ni dans la communauté scientifique d'alors, et a dû être imposée par le gouvernement. Lors du lancement du projet *Manhattan*, les Américains ont connu des oppositions similaires. Il n'en demeure pas moins que l'arme nucléaire a profondément bouleversé l'art de la guerre, en permettant de dissuader réellement un adversaire d'agir. Pour la première fois dans l'Histoire, sa capacité de destruction sans équivalent et l'impossibilité d'adaptation humaine à ses effets ont remplacé l'incertitude de la défaite ou de la victoire par la certitude de l'apocalypse. Ainsi fondé, le concept de dissuasion repose encore aujourd'hui sur le seul nucléaire militaire.

Le concept de dissuasion nucléaire

La locution "dissuasion" vient du verbe *dissuader*, c'est-à-dire du latin *dissuadere* qui signifie *persuader*. En stratégie militaire, la dissuasion est ainsi ce qui est de nature, par sa seule existence, à persuader un adversaire que toute agression ou toute poursuite d'une agression serait vaine. Pour Henri Kissinger, la dissuasion est donc "la tentative faite pour empêcher un adversaire d'adopter une certaine ligne d'action en lui opposant des risques qui lui paraissent sans commune mesure avec les gains escomptés." Le général Lucien Poirier, l'un des principaux théoriciens nucléaires français, précise que "l'art de dissuader n'est pas l'art de contraindre - comme à la guerre - mais celui de convaincre." Dès lors, le concept de dissuasion repose sur la communication et la dialectique, c'est-à-dire sur l'art de la persuasion. Mais pour persuader, encore faut-il être crédible.

Le général Poirier réduit la crédibilité de la dissuasion nucléaire à deux facteurs. Il s'agit d'un concept reposant principalement sur un facteur psychologique - la peur - et sur

L'arme nucléaire proprement dite est indissociable des capacités de lancement longue portée : les technologies nécessaires sont similaires à celles du domaine spatial.

La dissuasion n'est pas au service du seul outil militaire. Elle est fondamentalement un instrument politico-diplomatique. Elle est au centre d'un jeu d'alliance subtil et d'affirmation de puissance, restant un élément central des négociations de niveau politico-stratégique.

Depuis la fin de la guerre froide, l'effort de la communauté internationale se concentre sur la "contre-prolifération horizontale" : éviter qu'un nouvel Etat accède au club des puissances nucléaires.

un facteur technique - une capacité de représailles disproportionnée. C'est la preuve avérée du second facteur qui permet d'induire le premier. Mais elle est techniquement "*crédible si les systèmes de forces - systèmes d'armes (charges et vecteurs), leur environnement (poste de tir, liaisons techniques et de commandement) - sont capables de produire en permanence sur le sanctuaire d'un éventuel agresseur*" des dommages inacceptables. L'arme nucléaire proprement dite est ainsi indissociable des capacités de lancement longue portée. C'est pourquoi la Corée du Nord comme l'Iran ont lancé concomitamment à leurs programmes nucléaires le développement de missiles balistiques propres à emporter des têtes nucléaires (missiles *Taepodong* coréens et *Shahab* iraniens). Les technologies nécessaires sont similaires à celles du domaine spatial. Les premières fusées russes et américaines sont d'ailleurs directement issues des missiles nucléaires intercontinentaux. À cette composante, d'ordre technique et tactique, de la dissuasion "*s'ajoute une autre, d'ordre stratégique et politique : la crédibilité psychologique.*" Cela signifie que les instances politiques doivent se montrer fermement résolues à passer à l'acte en cas d'échec de l'intimidation. Cette dimension ne peut souffrir aucune équivoque, sous peine de disqualifier le principe même de la dissuasion nucléaire. D'où l'importance de communiquer à la fois sur ses capacités techniques et sur sa doctrine d'emploi.

La dissuasion, voie de la puissance

La dissuasion n'est pas au service du seul outil militaire. Elle est fondamentalement un instrument politico-diplomatique. Elle est au centre d'un jeu d'alliance subtil et d'affirmation de puissance. La diplomatie - qui a pour mission première de prévenir la guerre sans usage de la force - dispose avec l'arme nucléaire d'un formidable moyen d'influencer les processus de décision. Cela fut par exemple le cas en 1949, lorsque les Soviétiques firent exploser leur première bombe atomique. Face aux deux Grands, chaque État s'est rangé sous la protection de l'un ou de l'autre pour bénéficier de son "parapluie nucléaire". La France a fait le choix contraire d'une émancipation partielle de ce principe de tutelle. Il en est de même pour nombre de puissances régionales qui cherchent à s'affirmer (Égypte, Libye et Afrique du Sud dans un passé récent, Iran et Corée du Nord encore aujourd'hui). L'arme nucléaire permet en effet d'acquérir un statut important sur la scène internationale. Elle offre *a minima* une dissuasion dite "du faible au fort" ou "*existentielle*" (Thierry de Montbrial). C'est le fameux "pouvoir égalisateur de l'atome", c'est-à-dire que tous les États ont des points de vulnérabilité (populations, centres de décision, nœuds de communications...) sur lesquels peut s'appuyer une dissuasion nucléaire, même rudimentaire. Cette dimension diplomatique de la dissuasion joue encore pleinement son rôle, comme en témoigne l'accord franco-britannique de 2010 qui prévoit un partage de moyens nécessaires au maintien de la crédibilité de la dissuasion française et anglaise. Plus récemment, fin 2011, un think-tank français a évoqué la possibilité de créer une communauté de dissuasion entre la France et l'Allemagne, signe tangible du rapprochement annoncé entre les deux pays. Bref, le nucléaire de défense reste un élément central des négociations de niveau politico-stratégique.

"À l'ère nucléaire, la puissance d'un État ne repose plus seulement sur sa puissance économique, géographique ou démographique, mais sur les capacités technologiques qui lui permettent d'édifier une force de frappe nucléaire" récapitule Philippe Wodka-Gallien. En effet, pour de nombreux pays, la possession de l'arme nucléaire demeure valorisée, conférant à la fois une stature internationale et une carte vitale en matière de défense. La dissuasion serait le seul mécanisme propre à assurer l'indépendance nationale, voire à favoriser la paix et l'équilibre des puissances par le "pouvoir égalisateur de l'atome". La démarche d'un pays comme l'Iran doit aussi se comprendre sous cet angle. Se pose dès lors la question de la prolifération, c'est-à-dire de la multiplication de pays détenteurs d'un arsenal nucléaire. La possession, ou non, de l'arme suprême est d'autant plus d'actualité que l'ONU peine depuis sa création à assurer le règlement pacifique des différends étatiques.

La difficile question de la prolifération nucléaire

Il existe deux formes de prolifération prévient Philippe Wodka-Gallien : l'une horizontale et l'autre verticale. La première "*désigne l'accession d'un nouvel État à la capacité nucléaire*" tandis que la seconde "*s'applique à une puissance nucléaire qui développe son arsenal en la dotant de nouvelles armes et de nouveaux vecteurs.*" L'effort de la communauté internationale se concentre depuis la fin de la guerre froide sur la contre-prolifération horizontale. La finalité est d'éviter qu'un État puisse maîtriser la technologie nucléaire militaire et être ainsi en mesure de bouleverser les équilibres régionaux garantis par les puissances nucléaires officielles (États-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne et Chine).

C'est essentiellement par la diplomatie que s'organise la contre-prolifération. Gérée par l'ONU, elle repose sur l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le traité de non-prolifération (TNP) de 1968. Le principe est que les États signataires du TNP s'engagent à renoncer au nucléaire militaire en échange d'une aide à développer leurs capacités dans le domaine civil. Depuis 1992, le régime de contrôle s'est renforcé, avec la possibilité d'inspections sur les sites suspects. En cas d'échec, des mesures coercitives peuvent être mises en oeuvre, comme en attestent les embargos technologiques et économiques à l'encontre de l'Iran et de la Corée du Nord - quand la communauté internationale ne se satisfait pas d'actions plus directes comme le raid israélien contre la centrale irakienne d'Osirak (1981). Ce système d'interdiction a longtemps fonctionné assez correctement, puisque seuls trois nouveaux États (Inde, Pakistan et Corée du Nord) ont accédé à la capacité nucléaire militaire depuis sa mise en place. Ce qui porte aujourd'hui le nombre de puissances nucléaires à neuf en incluant Israël, qui a développé ses capacités avant 1968, sans reconnaissance officielle.

Les arguments en faveur de la prolifération, présentée comme une "démocratisation", ne manquent pas cependant : sanctuarisation du territoire national, prestige international (réussite technique et scientifique), indépendance stratégique, levier diplomatique... Ces arguments trouvent un écho grandissant sur fond de renforcement du multilatéralisme et de rééquilibrage des rapports de force internationaux. Étant donné les enjeux associés à la possession de l'arme nucléaire, pour combien de temps encore le dispositif onusien de contre-prolifération donnera-t-il satisfaction, et sera-t-il accepté par les puissances émergentes ? ■

Pour aller plus loin : *Dictionnaire de la dissuasion*, par Philippe Wodka-Gallien, Marines Éditions, 377 p., 45 € ; *Des stratégies nucléaires*, par le général Lucien Poirier, Éditions Complexe, 406 p. (un grand classique aujourd'hui épuisé).

EXTRAIT :

De la communication des doctrines de dissuasion dans la stratégie des États : "Il n'y a pas de dissuasion sans communication. Par-delà le secret qui s'applique nécessairement à la conception des armes, l'atome militaire est un monde qui communique beaucoup, conjonction d'une volonté politique et de la pratique propre à chaque nation nucléaire. Très étoffée aux États-Unis et en France, l'information s'est récemment développée en Russie. En comparaison, le Royaume-Uni offre une image plus discrète. Nouvel acteur de la planète nucléaire, l'Inde affiche une communication intense sur sa stratégie et ses programmes que porte une presse très abondante. La Chine reste pour sa part très opaque, mais affiche ses capacités avec ostentation, dans l'espoir d'en retirer admiration et crainte." (Philippe Wodka-Gallien, op. cit.)

Pourquoi CLES ? Comprendre Les Enjeux Stratégiques

Depuis 2007, Grenoble École de Management a introduit dans son cursus un enseignement de géopolitique. Cette initiative novatrice s'appuie notamment sur la conviction que, face à un monde complexe et en mutation permanente, l'entreprise et les managers ont besoin du prisme de la géopolitique pour se positionner, prendre les bonnes décisions et engager les stratégies adéquates.

Il s'agit toutefois d'une approche originale de la géopolitique. À travers ses enseignements et ses activités de recherche, Grenoble École de Management envisage celle-ci sous un angle opérationnel. L'objectif est d'offrir aux décideurs économiques les outils d'aide à la décision nécessaires pour naviguer dans un environnement au sein duquel les risques et les opportunités évoluent sans cesse.

Avec la publication des notes CLES, Grenoble Ecole de Management souhaite partager, chaque semaine, avec ses partenaires, le fruit de ses recherches en matière de géopolitique. Elle souhaite aussi stimuler les échanges d'idées et les partages d'expérience. Car, dans le monde qui est le nôtre, c'est aussi de la confrontation des visions que provient la performance. ■

Retrouvez d'autres analyses géopolitiques sur www.diploweb.com et sur www.grenoble-em.com/geopolitique.